

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 214 Prestations techniques et administration des traitements			
Code	PAIR2B14	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Ysabel BIERNAUX (ysabel.biernaux@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Valérie OPILIARD (valerie.opiliard@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be) HELHa Jolimont Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) HELHa Tournai - Salines Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Jean-François CORNIL (jean-francois.cornil@helha.be) Yannick GIARRIZZO (yannick.giarrizzo@helha.be) Charlotte DE KEUKELEIRE (charlotte.de.keukeleire@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Marie-Madeleine DEWAELE (marie-madeleine.dewaele@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadie.langsberg@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est un pré requis aux UE 312 : Prestations techniques et administration des traitements et UE 313 : Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratique les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B14A Soins infirmiers généraux et exercices: prestations techniques théorie et 66 h / 2 C pratique, y compris administration des traitements

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B14A Soins infirmiers généraux et exercices: prestations techniques théorie et 20 pratique, y compris administration des traitements

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins infirmiers généraux et exercices : prestations techniques théorie et pratique, y compris administration des traitements			
Code	21_PAIR2B14A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Jean-François CORNIL (jean-francois.cornil@helha.be) Yannick GIARRIZZO (yannick.giarizzo@helha.be) Charlotte DE KEUKELEIRE (charlotte.de.keukeleire@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Marie-Madeleine DEWAELE (marie-madeleine.dewaele@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Vincent VERDUN (vincent.verduyn@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE214 : "Prestations techniques et administration des traitements"
Cette activité travaille les habiletés gestuelles en lien avec l'OCI de la même année en médecine et chirurgie

Cette UE est un pré requis aux UE 312 : Prestations techniques et administration des traitements et UE 313 : Mettre en œuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 214 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés :

À partir de situations, l'étudiant sera capable de justifier sur base des recommandations de bonnes pratique les données à collecter, les buts, les indications, les contre-indications, les incidents, le matériel complet à préparer et dont il doit disposer, les différentes étapes du soin.

Acquis d'apprentissage de l'activité :

Pour les prestations techniques définies ci-dessous, l'étudiant sera capable de :

- Identifier la catégorie de chaque prestation technique en référence à la liste des prestations techniques définie par le cadre légal de la profession
- Enoncer les données à collecter pour chaque prestation
- Enumérer le but, les indications, contre-indications, incidents, accidents et les recommandations de bonne pratique pour chaque prestation
- Citer par ordre chronologique les différentes étapes de la prestation
- Préparer le matériel pour chaque prestation
- Réaliser la prestation technique
- Respecter les principes d'hygiène, d'asepsie, de sécurité, de confort et de pudeur.

A partir de différentes situations cliniques construites, l'étudiant sera capable de :

- Justifier les modifications apportées aux modalités programmées d'un soin
- Justifier les adaptations apportées aux gestes par rapport à la fiche technique de référence
- Appliquer les surveillances
- Réaliser les transmissions en lien avec la prestation technique
- Utiliser des échelles d'observation et d'évaluation en lien avec la prestation
- Rétablir des liens avec les acquis d'apprentissage d'autres compétences évaluées lors de l'AIP.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

PT Soins infirmiers médecine : 42h

- o Ponction veineuse
- o Voie centrale et voie périphérique:- distinction - Le pansement de cathéter de voie centrale - Montage d'une perfusion robinet /rampe, dial flow - pompe volumétrique ...
- o Hypodermoclyse
- o Insulinothérapie (+ Glycémie)
- o Sondages vésicaux (+Prélèvements, à demeure, IN-OUT, retrait SV, pansement cystocath)
- Alimentation entérale :Placement d'une microsonde, placement d'une sonde gastrique de décharge ou en aspiration.

Soins infirmiers chirurgie (24 heures)

Pansements secs simples :

- Sutures (fils, agrafes, bandelettes, ventrofils,) :
- Soins de plaies tuteurs /tractions :
- Tulle et pommades :
- Pansements interactifs :
- Plaies drainées en circuits fermés (drain,redons) :

Démarches d'apprentissage

Démonstrations, exercices, analyse réflexive

Dispositifs d'aide à la réussite

Fichier technique de médecine et chirurgie

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, ppt, vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de l'unité d'enseignement est la note de l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'épreuve intégrée des activités d'apprentissage de soins infirmiers généraux et exercices se fera par un examen écrit en juin.

L'examen est sur 40 points. La répartition des points se fait de la manière suivante : 15 points pour les soins infirmiers en chirurgie et 25 points pour les soins infirmiers en médecine. Le total est ramené sur 20 points.

Si l'UE n'est pas validée après délibération, cela implique de représenter les 2 parties en 3me période d'évaluation.

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale pour chaque partie de l'activité d'apprentissage.

L'UE ne sera validée après délibération que si l'étudiant démontre la maîtrise des connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'UE.

Les modalités spécifiques sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS disponible sur ConnectED et communiquée lors du cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).